



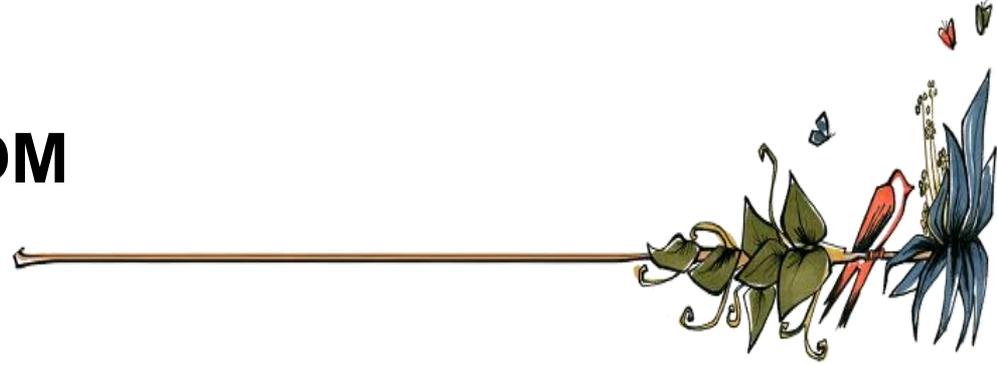
Programme Forêt-Bois du Département de Mayotte (PFBDM)

Présentation à la Commission de la forêt et
du bois du Département de Mayotte (CFBDM)

Mamoudzou – 22 octobre 2024



Contexte : Mayotte / PFBDM



Mayotte

- Plus jeune Département (2011)
- Forte démographie, pauvreté, délinquance, insécurité foncière, etc...
- Atouts environnementaux (biodiversité, lagon, etc.)

PFBDM

- Déclinaison territoriale du PNFB 2016-2026
- PFBDM = Diagnostic + Plan d'action + Eval. stratégique enviro. (ESE)
- Actualisation des OFDM (2015) avec les membres de la CFBDM
- Experts : SalvaTerra (PFBDM), Teritéo (ESE), Oxydis (appui transversal)

DIAG - Aspects biophysiques (1/2)



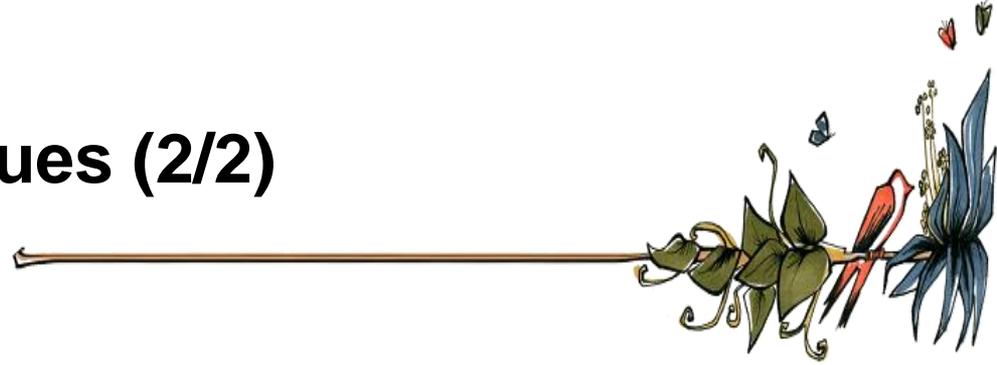
Un archipel accidenté, érodé et vulnérable au CC :

- Relief très accidenté
- Sols instables (majoritairement ferrallitiques argileux)
- Forte érosion (agriculture, bâti, etc)
- Conditions climatiques locales diverses
- Changement climatique sur tout l'archipel (aridité, cyclones, etc.)

Des forêts variées, globalement en régression

- 10 057 ha en 2022 (27% du territoire), morcelées
- Déboisement notable (0,31%/an) mais pas hors norme (monde : 0,25%/an)
- Forêts secondaires (73% des surf.), "naturelles" (24%) et plantations (3%)

DIAG - Aspects biophysiques (2/2)



Des forêts rendant des services environnementaux cruciaux :

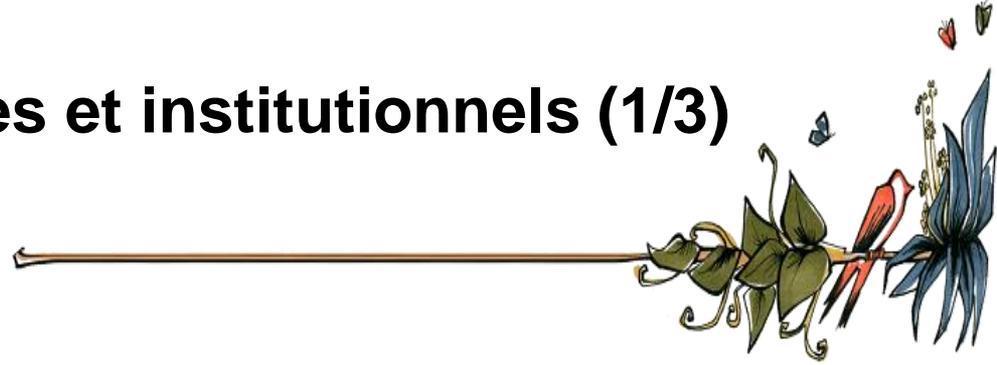
Biodiversité : Un des 34 points chauds globaux ; 10% de la flore indigène endémique des KM ; certaines classes fauniques avec fort endémisme

Eau et sols : Maintien de l'évapotranspiration / microclimat ; réduction de l'érosion ; de l'envasement ; de la concentration de métaux lourds ; etc.

CC : Atténuation (puits de carbone) et adaptation basée sur les écosystèmes (ex des mangroves)...Mais, impacts des CC et potentiels d'atté. / d'ada. ?

Paysages forestiers : Variés et appréciés, tant des locaux que des touristes

DIAG - Aspects réglementaires et institutionnels (1/3)



Le cadre réglementaire mahorais :

Forêts principalement publiques (4/5ème CD et 1/5ème Etat) et soumises au régime forestier ; forêts privées très réduites et morcelées

Orientation générale : conservation ; production de bois marginale

Agro-forêts : spécificité de Mayotte dans le Code forestier ; surfaces marginales (d'après définition réglementaire) ; problèmes de compétences et moyens pour les gestionnaires publics, ONF et SRF

Mesures de protection : défrichement, feu agricole, faune/flore, plantes envahissantes, dont certaines posent question.

RNN des forêts de Mayotte : bond de 0,4% à 8,1% des surface avec mesures de protection spécifiques...toujours < aux autres DOM (52% à 67%).

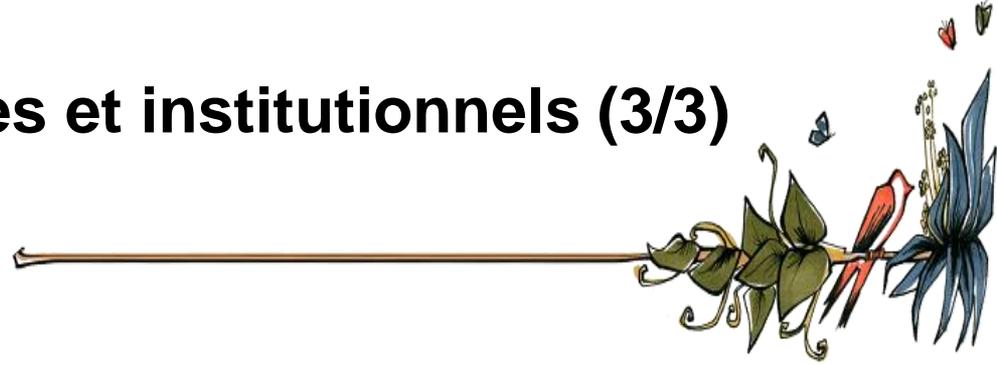
DIAG - Aspects réglementaires et institutionnels (2/3)



Les acteurs de la gestion et de la police des forêts

- **Gestion des forêts publiques** : ONF (5 agents) et SRF (52 agents)
- **Gestion des mangroves** (et quelques forêts éparses) : CDL (Conventions avec asso, interco, CD). NB : « plan de reconquête » initié en 2024
- **Agents assermentés** : 35 théoriquement mobilisables. Convention liant les entités chargées du contrôle forestier
- **Contrôles difficiles à mener** : effectifs, accessibilité, insécurité...d'où recours aux forces de l'ordre pour les destructions
- **Sanctions difficiles à appliquer** : circuit complexe, parquet surchargé, illégaux difficiles à poursuivre ...d'où dissuasion ET répression

DIAG - Aspects réglementaires et institutionnels (3/3)



Prise en compte de la forêt dans les politiques et stratégies :

Biodiversité : OK. Focus pro-biodiv. dans la gestion des forêts publiques

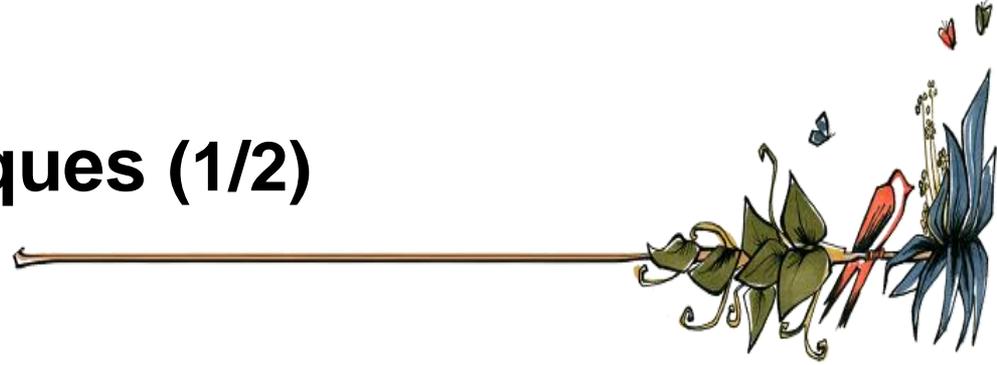
Aménagement du territoire : A consolider. CDPENAF utile pour aligner AT et GDF. Efforts à faire dans l'élaboration et l'exécution des PLU et PLUi

Gestion de l'eau : A consolider. Secteur forestier peu impliqué dans le SDAGE et le PAOT...Mobilisation des membres de la CFBDM et de la CEB ?

Cohérence écologique : SRCE non validé...cohérence avec le PFBDM ?

CC : Tout ou presque reste à faire... Analyse des enjeux d'adaptation et d'atténuation pour les forêts mahoraises, puis décisions/mesures

DIAG - Activités économiques (1/2)



Production de bois d'œuvre :

- Marginale (qq centaines de m³/an) vs 20 M€ d'import de sciages en 2023
- Peu de perspectives: focus conservation, fortes pentes, filière peu structurée, etc.

Autres productions (agro-)forestières :

- **Bois de feu et charbon** : Production et consommation limitées. 5 à 10 meules illégales détruites chaque année
- **PAPAM** : importance culturelle et sociale; collecte et consommation pas estimées ; Travaux du Pôle d'innovation intégré (PI2M) de Coconi

DIAG - Activités économiques (2/2)



Travaux forestiers :

- Déliement et plantations principalement ; pilotés par le SRF et l'ONF ; exécutés par des asso de réinsertion ou des ETF
- Coûts élevés (opérations manuelles) ; dépendants des subventions (UE ou nat.) ; surfaces limitées
- Espèces indigènes privilégiées : défis en termes d'approvisionnement en provenances forestières indigènes de qualité

Tourisme nature :

- Toujours vu comme un complément du tourisme balnéaire... Mais potentiel important : activités accessibles, tant pour touristes que résidents
- Initiatives existantes (asso de randonnées, Interco, etc.)... Limitées par manque de coordination des actions ; manque d'entretien des sentiers et équipements ; insécurité

DIAG - Pressions sur les forêts (1/3)



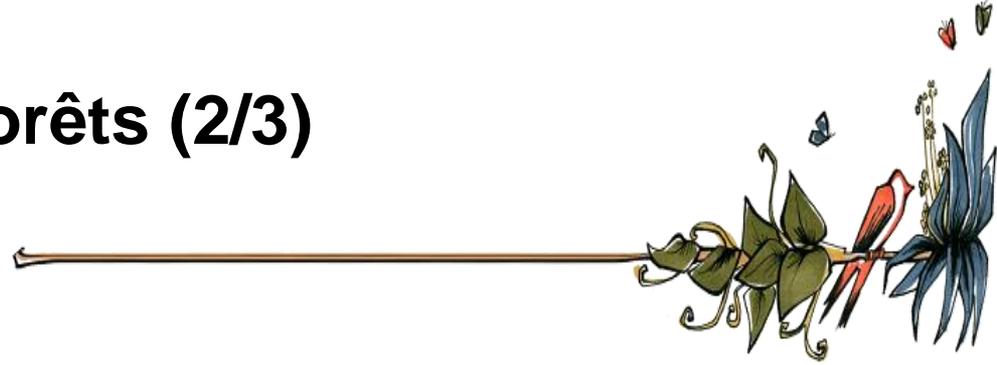
Déboisements :

- Pression foncière : croissance démographique, solde migratoire, vieillissement des agriculteurs, extension des indivisions, etc.
- Bâti (+19 ha/an) : forte démographie, amplifié par l'afflux de migrants
- Monocultures banane / manioc (+32 ha/an) : demande alimentaire (cultures amyliacées productives en plein soleil) dans un contexte d'insécurité foncière (abandon du jardin mahorais et focus sur le CT)
- Mesures de lutte limitées : interdiction (contournable si défrichement < 4 ha) ; conventionnement temporaire (AOR/COT) ; destruction des cultures

Changement climatique :

- Sécheresses, ouragans,... Comme partout, les forêts mahoraises souffrent

DIAG - Pressions sur les forêts (2/3)



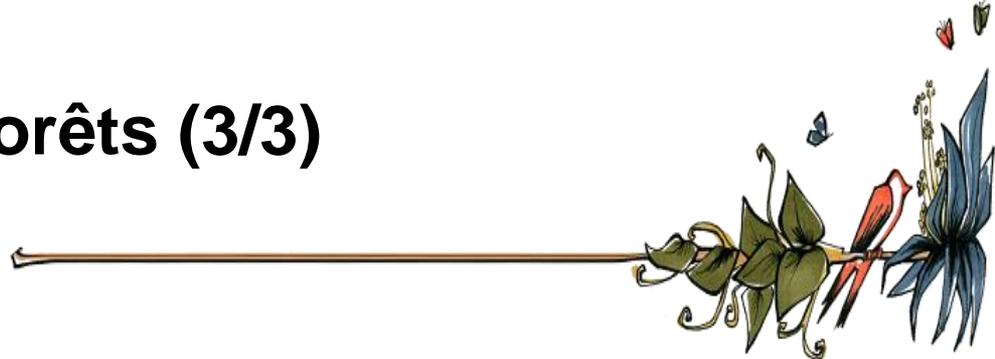
Plantes envahissantes :

- Plupart introduites...mais aussi des lianes indigènes (effondrement des forêts). 13% des 467 taxons exotiques sont jugés « problématiques ».
- Stratégie adoptée ; Arrêtés pris et mis en œuvre ; Actions d'arrachage régulières... Manque un suivi centralisé et continu dans le temps.

Feux de végétation :

- 30 ha/an (40% de plus qu'il y a 20 ans)... forte démographie et CC.
- Forte augmentation des équipements et hommes ces dernières années.
- Stratégie à consolider : prévention, coordination de la lutte, capitalisation.

DIAG - Pressions sur les forêts (3/3)



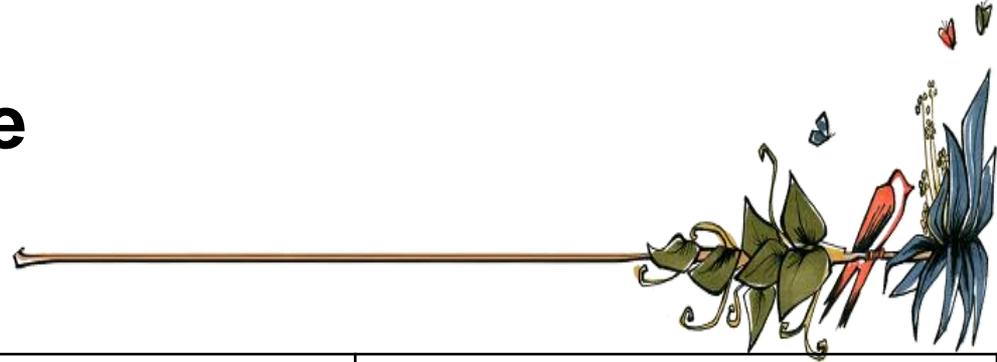
Padzas :

- Travaux importants en 1990/2000 : plantations d'*Acacia* spp., seuils, etc.
- Globalement en régression mais suivis (Observatoire des *padzas*)

Cas spécifique des mangroves :

- Très diverses (faune, flore, configurations) et réparties sur 120 sites (650-700 ha ; 26% des côtes)
- Dégradation importante : arrières-mangroves classées en « Danger critique » et mangroves externes en « Vulnérable ».
- Comité mangroves qui milite pour leur protection (notamment via l'application du Régime forestier)

PA - Cadrage stratégique



AS1 : Gérer durablement les forêts

O1.1 : Appliquer les **plans de gestion** (forêts publiques, dont RNN et mangroves)

O1.2 : **Protéger** (CC, feux, espèces envahissantes) et **restaurer** les forêts

O1.3 : Renforcer le suivi des forêts et la **participation citoyenne** à leur gestion durable

AS2 - Favoriser la contribution des forêts à l'économie locale

O2.1 : Promouvoir les filières **bois** et produits forestiers non-ligneux (dont **PAPAM**)

O2.2 Promouvoir le **tourisme nature** (vision partagée et équipements)

O2.3 : Pérenniser la **formation** (BTSA GPN) et **l'emploi** (travaux de restauration écologique)

AS3 – Renforcer la politique forestière et les stratégies liées

O3.1 : Revoir et affiner certaines dispositions de la **politique forestière** (notamment AOT/COT)

O3.2 : Assurer le **contrôle forestier** et le traitement des infractions

O3.3 Intégrer les enjeux forestiers dans **d'autres stratégies** (eau, continuité écologique, aménagement)

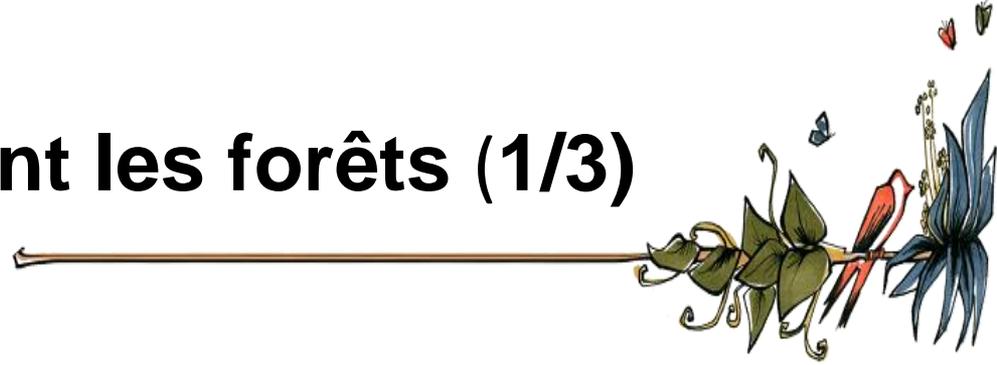
PA – Déclinaison en 22 fiches actions (FA)



Ex de FA1 - Elaborer et/ou renouveler, mettre en œuvre et suivre les plans d'aménagement des forêts publiques (sous gestion ONF et SRF)

Contexte et enjeu	[...] L'enjeu est triple : (i) Assurer la mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement existants, (ii) Préparer le renouvellement de ces plans d'aménagement, (iii) Etendre les plans d'aménagement aux « extensions agroforestières » actées en 2020.		
Contenu de l'action	<u>1/ Assurer la mise en œuvre et le suivi des plans d'aménagement existants, [...]</u> <u>2/ Préparer le renouvellement de ces plans d'aménagement, [...]</u> <u>3/ Etendre les plans d'aménagement aux « extensions agroforestières », [...]</u>		
Calendrier	A mettre en œuvre rapidement (< 2 ans) : 3	A mettre en œuvre à moyen/long terme (> 2 ans)	A mettre en œuvre en continu (tout au long des 10 ans) : 1, 2
Indicateurs de résultat (Sources)	IR1 : 10 plans d'aménagement existants mis en œuvre et suivis (rapports ONF et SRF) IR2 : 10 plans d'aménagement renouvelés (plans ONF et SRF + arrêtés y relatifs) IR3 : Extensions agroforestières incluses dans les plans (mêmes sources que pour IR2)		
Acteurs	ONF et CD976 (élaboration des plans) / Préfet et Président du CD976 (Arrêtés)		
Synthèse de l'EES	Les actions prévues dans la FA1 présentent une incidence environnementale positive sur plusieurs thématiques, car elles faciliteront le maintien des espaces naturels et forestiers, supports de services écosystémiques cruciaux (eau, sol, biodiversité, carbone, etc.)		

AS1 : Gérer durablement les forêts (1/3)



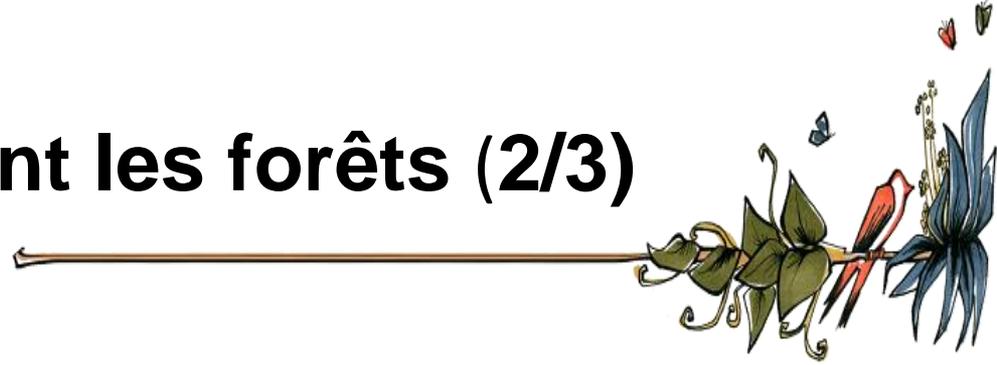
O1.1 : Appliquer les plans de gestion et d'aménagement des forêts

FA1 - Elaborer et/ou renouveler, mettre en œuvre et suivre les **plans d'aménagement des forêts publiques**

FA2 - Elaborer, mettre en œuvre et suivre le **plan de gestion de la RNN** des forêts de Mayotte

FA3 - Approuver, mettre en œuvre et suivre les **conventions de gestion des mangroves**

AS1 : Gérer durablement les forêts (2/3)



O1.2 : Protéger et restaurer les forêts

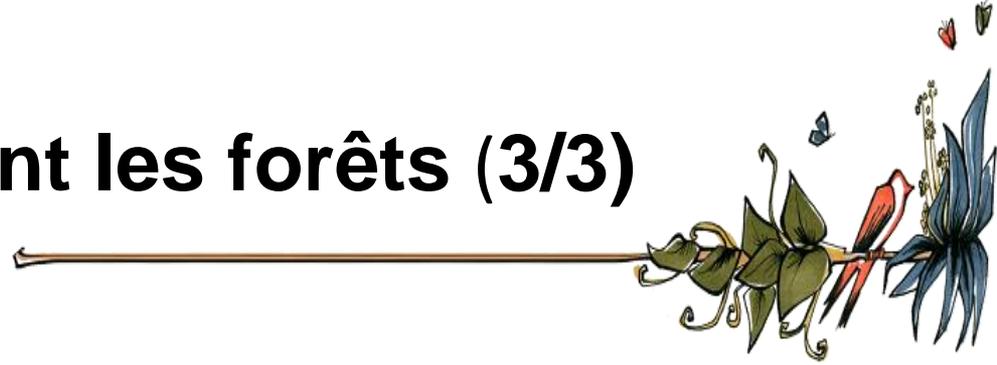
FA4 - Etudier la **vulnérabilité des forêt au CC** et identifier des options d'adaptation ; estimer le **puits de carbone forestier**

FA5 - Renforcer prévention et lutte contre les **feux de végétation**

FA6 - Renforcer la coordination et la priorisation des actions en termes de lutte contre les **plantes envahissantes**

FA7 - **Restaurer les forêts dégradées** via reboisement et RNA

AS1 : Gérer durablement les forêts (3/3)



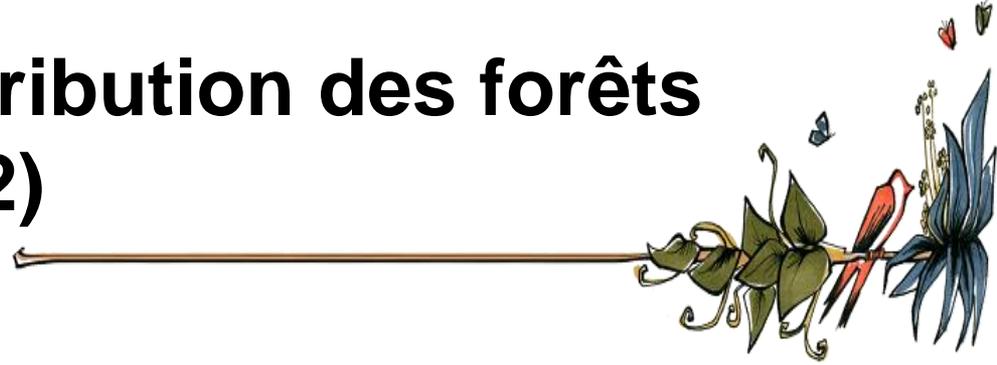
O1.3 : Renforcer le suivi et la connaissance des écosystèmes, ainsi que l'information et la participation active des citoyens à la GDF

FA8 - Mettre en place un **Observatoire du déboisement**

FA9 - Pérenniser et mutualiser les **systemes de suivi spécifique** (padza, mangroves, érosion, etc.)

FA10 - **Informers les citoyens** et promouvoir leur **participation à la GDF**

AS2 : Favoriser la contribution des forêts à l'économie locale (1/2)



O2.1 : Promouvoir les filières bois et produits agroforestiers non-ligneux

FA11 - Promouvoir la transformation et l'utilisation locale de **sciages et co-produits** issus de forêts gérées de façon durable

FA12 - Promouvoir des filières de produits (agro-)forestiers non-ligneux, notamment les **PAPAM**

AS2 : Favoriser la contribution des forêts à l'économie locale (2/2)



O2.2 Promouvoir le tourisme nature

FA13 - Construire une **vision et une stratégie partagées** sur le tourisme nature

FA14 - Réhabiliter et/ou créer des **sentiers / infrastructures**, et améliorer leur entretien .

O2.3 : Renforcer la formation et les emplois dans le secteur forestier

FA15 - Pérenniser la **formation** de BTSA – Gestion et protection de la nature (Coconi) et **l'emploi** dans le secteur forestier

AS3 : Renforcer la politique forestière et intégrer les enjeux forestiers dans d'autres stratégies sectorielles (1/3)



O3.1 : Revoir et affiner certaines dispositions de la politique forestière

FA16 - Revoir certaines dispositions légales et réglementaires du **Code forestier** (agro-forêts, interdiction de défrichement, feu agricole, régime forestier pour les mangroves)

FA17 - Harmoniser les mesures relatives aux **AOT/COT** dans les forêts publiques

AS3 : Renforcer la politique forestière et intégrer les enjeux forestiers dans d'autres stratégies sectorielles (2/3)



O3.2 : Assurer le respect des dispositions de la politique forestière

FA18 - Renforcer le **contrôle forestier et les destructions** des occupations illégales du domaine public

FA19 - Améliorer et dynamiser le **traitement des infractions forestières**

AS3 : Renforcer la politique forestière et intégrer les enjeux forestiers dans d'autres stratégies sectorielles (3/3)



O3.3 Intégrer les enjeux forestiers dans d'autres stratégies sectorielles

FA20 - Renforcer les mesures « pro-forêt » dans la politique de **gestion de l'eau**

FA21 - Assurer la bonne prise en compte du secteur forestier dans le SAR, notamment **le SRCE (continuité écologique) et le SRCAE (CC)**

FA22 - Améliorer le dialogue entre élus et **CDPENAF** afin de mieux prendre en compte les forêts lors de l'élaboration et la mise en œuvre des **PLU et PLUi**

Evaluation environnementale stratégique (ESE)



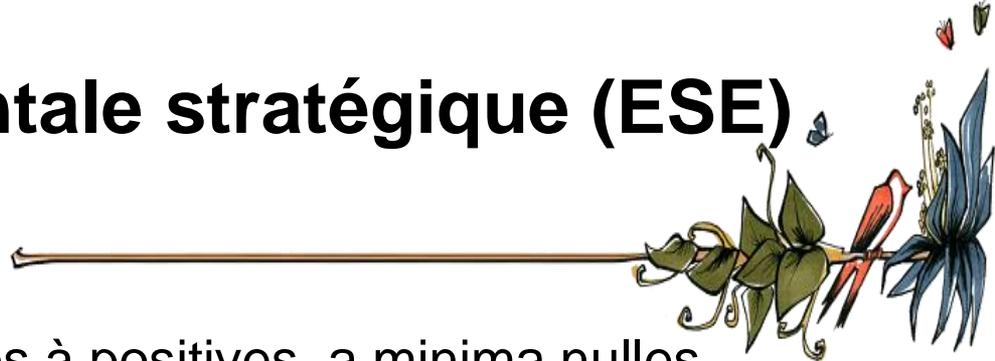
DIMENSION	COMPOSANTE	ICÔNE
1 – Patrimoines naturels	Biodiversité et zonages environnementaux	
	Continuités écologiques	
2 – Ressources naturelles	Eau et milieux aquatiques	
	Sols, sous-sols et espaces	
	Déchets	
3 – Santé – environnement et risques	Qualité de l'air	
	Nuisances	
	Risques naturels	
	Risques technologiques	
4 – Paysages et cadre de vie	Patrimoines paysagers	
	Patrimoines bâtis et architecturaux	
5 – Climat et énergie	Énergie	
	Atténuation et adaptation au changement climatique	

Objectif :

Estimer, en amont de la validation du PFBDM, **la portée et la nature des impacts environnementaux.**

Assurer que les incidences sur l'environnement soient bien prises en compte : **minimiser les incidences négatives et maximiser les incidences positives.**

Evaluation environnementale stratégique (ESE)

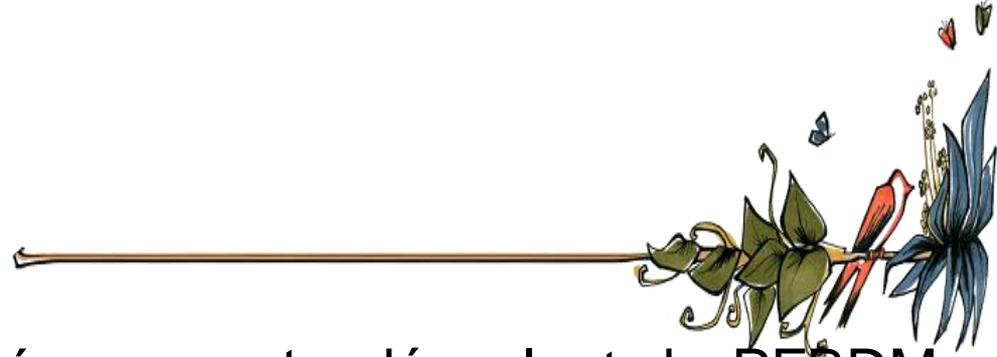


Globalement : incidences très positives à positives, a minima nulles

NB : F14 – Création de pistes/infrastructures à définir dans un PDESI et/ou PDIPR afin de minimiser d'éventuels impacts négatifs le moment venu

Dimension	Composantes environnementales	Niveau d'enjeu	Axe stratégique 1										Axe stratégique 2					Axe stratégique 3						Total	
			FA1	FA2	FA3	FA4	FA5	FA6	FA7	FA8	FA9	FA10	FA11	FA12	FA13	FA14	FA15	FA16	FA17	FA18	FA19	FA20	FA21		FA22
Patrimoines naturels	Biodiversité et zonages environnementaux	5,25	3	3	1,5	0	3	9	9	3	0	1,5	0	0	0	-3	0	6	0	4,5	0	4,5	6	1,5	52,5
	Continuités écologiques		3	3	1,5	0	3	9	9	3	0	1,5	0	0	0	-3	0	6	0	4,5	0	3	6	1,5	51
Ressources naturelles	Eau et milieux aquatiques	4	1,5	1,5	1,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	4,5	0	0	10,5
	Sols, sous-sols et espaces	5,33	1,5	1,5	1,5	0	3	9	9	3	0	0	0	0	0	-1,5	0	6	0	4,5	0	4,5	0	0	42
	Déchets	3,66	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	-1,5	0	0	0	1,5	0	0	0	1,5
Santé - Environnement et risques	Qualité de l'air	3	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	0	0	0	4,5
	Nuisances	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Risques naturels	4,66	1,5	1,5	1,5	0	3	0	3	1,5	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	4,5	0	0	19,5
	Risques technologiques	2,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paysages et cadre de vie	Patrimoines paysagers	4	1,5	0	0	0	1,5	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	3	0	1,5	15
	Patrimoines bâtis et architecturaux	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Climat et énergie	Energie	4,66	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,5
	Atténuation et adaptation au changement climatique	6	1,5	1,5	1,5	0	0	1,5	3	0	0	0	1,5	0	0	0	0	1,5	0	0	0	1,5	6	0	19,5
Total			13,5	12	9	0	16,5	31,5	36	10,5	0	3	4,5	0	0	-9	0	27	0	15	0	25,5	18	4,5	

DRA/SRA



Directive & Schéma régional d'aménagement : découlent du PFBDM ; précisent les opérations à mener dans les plans d'aménagement

DRA/SRA initiales de 2015 révisées en intégrant les éléments nouveaux inclus dans le PFBDM et les échanges avec la DAAF, l'ONF et le SRF

10 Décisions concernant :

1. Intégration des forêts dans l'aménagement du territoire
2. Essences
3. Traitements sylvicoles et peuplements
4. Choix du mode de renouvellement des forêts
5. Choix des équilibres d'aménagement
6. Choix des critères d'exploitabilité
7. Conservation de la biodiversité
8. Objectifs sylvo-cynégétiques et faune sauvage
9. Santé des forêts
10. Connaissance de la forêt mahoraise



SalvaTerra SAS

6 rue de Panama

75018 Paris I France

Email : info@salvaterra.fr

Web : www.salvaterra.fr



Programme Forêt-Bois du Département de Mayotte (PFBDM)

